



BUDGETS PRIMITIFS 2016

SYNTHESE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016 DE LA VILLE DE VALENTIGNEY

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 a modifié les articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L. 4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

L'article L. 2313-1 du CGCT stipule désormais qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation. Elle sera, comme le budget 2016 et le rapport de présentation du débat d'orientation budgétaire, disponible sur le site internet de la commune (www.ville-valentigney.fr).

BUDGET PRINCIPAL

Un budget global en diminution de 6,32% par rapport à 2015 sous l'effet des baisses de dotations versées par l'Etat.

Sections	BP 2015	BP 2016	Ecart en €	% d'évolution
Fonctionnement	12 800 792,57 €	12 197 777,88 €	-603 014,69 €	-4,71%
Investissement	4 707 334,74 €	4 204 055,58 €	-503 279,16 €	-10,69%
TOTAL	17 508 127,31 €	16 401 833,46 €	-1 106 293,85 €	-6,32%

Le budget est réparti en deux sections :

- La section de fonctionnement qui représente 74,37 % du budget principal, comprend les dépenses et les recettes récurrentes de la ville qui intéressent la gestion courante des services. Cette section est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 12 197 777,88 € contre 12 800 792,57 € (-4,71%).
- La section d'investissement qui représente 25,63% du budget principal, comprend les dépenses et les recettes ayant un impact sur le patrimoine de la ville. Cette section est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 4 204 055,58 € contre 4 707 334,74 € (-10,69%).

1) La section de fonctionnement

A) Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitres	DEPENSES TOTALES EN €	BP 2015	BP 2016	Ecart en €	Evolution en %
011	Charges à caractère Général	2 870 720	2 674 083	-196 637	-6,85%
012	Charges de personnel et assimilé	7 030 000	6 850 699	-179 301	-2,55%
014	Atténuation de produits	152 000	193 000	41 000	26,97%
65	Autres frais de gestion	1 787 244	1 676 694	-110 550	-6,19%
66	Frais financiers	284 000	233 500	-50 500	-17,78%
67	Charges exceptionnelles	26 717	25 600	-1 117	-4,18%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	355 112	319 202	-35 910	-10,11%
023	Virement à la section d'investissement	295 000	225 000	-70 000	-23,73%
	TOTAL	12 800 793	12 197 778	-603 015	-4,71%

A1. Charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre comprend les dépenses de fluides, d'achat de fournitures et de prestations de services, les frais d'assurance et de maintenance, etc...

La diminution de 6,85% de ce chapitre résulte essentiellement de la vente de la piscine, de la fermeture du gymnase des Tâles et de la mise en délégation de service public du centre hippique.

A2. Charges de personnel (chapitre 012)

Ce chapitre tient compte de la rémunération et des charges relatives au personnel communal et aux emplois d'insertion.

La diminution de 2,55% résulte du non remplacement systématique des départs en retraite, de la réorganisation des services et du redéploiement des effectifs.

A3. Atténuation de produits (chapitre 014)

Ce chapitre en augmentation de 26,97% correspond au prélèvement effectué par l'Etat au titre de la péréquation horizontale. Il s'agit du Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales créé en 2012. Il consiste à prélever une fraction des ressources de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées.

A4. Autres frais de gestion (chapitre 65)

Ce chapitre correspond aux indemnités et frais d'assemblée ainsi qu'aux diverses subventions allouées par la ville aux associations et au CCAS. La diminution de 6,19% résulte de la suppression de la subvention allouée à l'amicale du personnel, la ville ayant fait le choix d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2016 au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

A5. Charges financières (chapitre 66)

En baisse de 17,78%, ce chapitre regroupe les intérêts et les frais de commission relatifs aux emprunts contractés par la Ville.

A6. Charges exceptionnelles (chapitre 67)

En baisse de 4,18%, ce chapitre regroupe essentiellement des provisions pour frais de gestion (intérêts moratoires, recettes annulées sur exercices antérieurs, etc...).

A7. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)

Il s'agit d'opérations purement comptable (sans flux monétaire) relatives aux cessions, provisions budgétaires ou amortissement de biens.

A8. Virement à la section d'investissement (chapitre 023)

Il s'agit de l'excédent dégagé en section de fonctionnement qui sert au financement d'une partie de l'investissement. Au même titre que les provisions et les amortissements, le virement fait partie intégrante de l'autofinancement de notre ville.

B) Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitres	RECETTES TOTALES EN €	BP 2015	BP 2016	Ecart en €	Evolution en %
013	Atténuation de charges	94 510	88 000	-6 510	-6,89%
70	Produits de gestion courante	266 145	166 927	-99 218	-37,28%
73	Produits de la fiscalité	8 134 182	8 202 448	68 266	0,84%
74	Dotations et participations	3 255 602	2 744 981	-510 621	-15,68%
75	Autres produits de gestion	216 000	194 602	-21 398	-9,91%
76	Produits financiers	2	2	0	0,00%
77	Produits exceptionnels	81 957	31 972	-49 985	-60,99%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	126 929	180 902	53 973	
002	Reprise excédent de fonctionnement n - 1	625 466	587 944	-37 522	-6,00%
	TOTAL	12 800 793	12 197 778	-603 015	-4,71%

B1. Atténuation de charges (chapitre 013)

Ce chapitre représente une provision pour remboursement des frais de personnel en longue maladie ou accident de travail.

B2. Produits de gestion courante (chapitre 70)

Ce chapitre regroupe l'ensemble des produits de service public tels que les coupes de bois, la restauration scolaire, les concessions cimetière, les redevances d'occupation du domaine public, etc...

La baisse de 37,20% de ce chapitre résulte essentiellement de la suppression des entrées piscine suite à la vente du bâtiment.

B3. Produits de la fiscalité (chapitre 73)

Face aux diminutions drastiques imposées par l'Etat aux Collectivités Territoriales, la Municipalité a fait le choix d'une maîtrise accrue de ses dépenses afin de ne pas faire subir cette perte de ressource à la population boroillotte, déjà durement affectée par la crise économique.

Ainsi, le gel des taux d'imposition se poursuit en 2016. L'évolution de la part communale des impôts locaux reste limitée à l'accroissement des bases fiscales fixée par la loi de finances 2016, à savoir 1%.

B4. Dotations et participations (chapitre 74)

Ce chapitre comporte l'ensemble des dotations versées à notre commune par l'Etat mais également les participations de nos partenaires financiers que sont la Caisse d'Allocations Familiales, le département, la région, Pays de Montbéliard Agglomération.

La chute de ce chapitre résulte essentiellement de la participation de notre commune au redressement des comptes publics estimée à 350 000 €, somme identique à l'année précédente soit une diminution de 700 000 € sur deux exercices budgétaires.

B5. Autres charges de gestion (chapitre 75)

Ce chapitre centralise les recettes relatives aux revenus des immeubles communaux.

B6. Produits exceptionnels

Ce chapitre regroupe essentiellement des provisions pour remboursement d'assurances suite à sinistre, annulation de dépenses sur exercices antérieurs, pénalités sur marchés publics, etc...

B7. Opérations d'ordre de transfert entre section

Il s'agit d'opérations purement comptable (sans flux monétaire) relatives aux provisions budgétaires, amortissement, travaux d'investissement réalisés en régie (effectués par du personnel communal).

B8. Reprise de l'excédent de fonctionnement n – 1 (compte 002)

Il s'agit du résultat de clôture de l'exercice 2015 après couverture du déficit d'investissement.

2) La section d'investissement

Equilibrée à hauteur de 4 204 055,58 €, la section d'investissement comprend des opérations financières et des opérations d'équipement.

A) Répartition des opérations financières en dépenses et en recettes :

	Dépenses	Recettes
TOTAL OPERATIONS FINANCIERES	1 449 962	2 813 415
Emprunts	800 000	1 410 565
Cautionnements appartements	3 450	3 000
Taxe Locale d'Equipement + Taxe Aménagement	62 021	27 000
FCTVA		105 000
Cessions		216 695
Résultat n - 1	398 752	329 416
Opérations Patrimoniales	177 537	177 537
Amortissement	782	313 200
Provisions	7 420	6 002
Virement de la section de fonctionnement		225 000

B) Répartition des opérations d'équipement en dépenses et en recettes :

	Dépenses	Recettes
Fonction 0 : Administration générale	322 087	0
Poursuite aménagement Hôtel de ville	58 524	
Renouvellement matériel de chauffage divers bâtiments	28 000	
Travaux accessibilité ERP divers bâtiments	122 500	
Columbarium et cimetière	24 051	
Acquisition banderoles et stands	5 700	
Provision pour frais d'insertion	1 500	
TIR Externalisation ordures ménagères Pôle Multiservices	6 500	
TIR Création de voirie enceinte du Centre Technique Municipal	25 000	
Matériel informatique, logiciels, reprographie	20 803	
Mobilier	5 000	
Matériel divers, mat. Technique, véhicules	24 509	
Fonction 1 : Sécurité salubrité	171 734	50 834
Matériel incendie et de secours	19 200	
Mise en place d'une vidéo protection	124 734	20 834
Matériel divers police municipale	7 800	
TIR aménagement poste de police municipale	20 000	
Amende de police		30 000
Fonction 2 : Enseignement	42 931	0
Mobilier scolaire	5 571	
Matériel divers	4 510	
Matériel informatique, logiciels, reprographie	26 850	
Mise en conformité chauffage primaire Chardonnerets	6 000	

	Dépenses	Recettes
Fonction 3 : Culture	105 230	0
Création d'un Espace Multi Culturel et sportif	101 000	
Mobilier bibliothèque	2 000	
Matériel informatique, logiciels, reprographie	2 230	
Fonction 4 : Sport et jeunesse	134 647	0
Réfection toiture Complexe Sportif Tâles	31 900	
Mise en conformité gymnase Longines	1 211	
Frais insertion DSP Centre Hippique	480	
Subvention d'équipement ASV Basket	200	
Alarme anti intrusion MJC	1 786	
Matériel divers	2 070	
Aménagement sécuritaire terrains multisports	4 000	
Démolition pour aménagement aire de jeux rue du Cercle	80 000	
Réfection toiture Centre Hippique	13 000	
Fonction 5 : Interventions sociales et santé	300	0
Ville amie des enfants	300	
Fonction 6 : Famille	57 083	133 094
Construction Multi-accueil	54 083	133 094
Mobilier foyer 3ème âge	3 000	
Fonction 7 : logements	63 233	0
Provisions diagnostic divers appartements	1 233	
Provisions chaudières appartements divers	12 000	
Toitures appartements rue Villedieu et rue des combes	35 000	
TIR Réhabilitation appartement Sous-Roches	15 000	
Fonction 8 : Aménagement urbain	1 772 442	1 152 359
Enfouissement réseaux itinéraire THNS	492 696	249 912
Enfouissement réseaux rue des Carrières	16 465	
Acquisitions foncières	49 058	
Documents d'Urbanisme	9 026	
Participation Voiries Réseaux (PVR)	27 294	17 294
Achat (EPF) maison rue des Chardonnerets	143 719	
Mise en place de fourreaux pour fibre optique	51 204	
Installation radar pédagogique	2 331	
Travaux de voirie	130 870	
ANRU - Aménagement cœur de quartier	620 000	883 153
ANRU - Régularisations foncières	155 000	
TIR Aires de jeux et Jardins familiaux	26 000	
TIR Suppression boxes à encombrants	5 000	
TIR Aménagement de voirie	15 000	
TIR Aménagement fontaine rue Bataille	4 200	
Matériel et véhicule de voirie	3 500	
Matériel espaces verts	7 079	
Entretien forêt communale et création chemins forestiers	14 000	2 000

	Dépenses	Recettes
Fonction 9 : Action économique	84 407	54 354
Aménagement nouvelle pharmacie Centre Commercial Godard	5 999	25 617
Démolition ancienne pharmacie Centre Commercial Godard	54 408	28 737
Mise en conformité incendie Bar Centre Commercial Godard	24 000	
TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT	2 754 094	1 390 641
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	4 204 056	4 204 056

BUDGET ANNEXE

« Lotissement des Tâles »

A la suite de la décision du Conseil Général et de l'Education Nationale de fermer le collège des Tâles, la Ville a engagé une réflexion sur le devenir du site et s'est orientée vers un aménagement foncier permettant ainsi de développer l'offre locative mais également l'accession à la propriété sur le territoire communal.

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule que les communes qui sont amenées à effectuer des opérations de viabilisation de terrains qui leur appartiennent ou qu'elles acquièrent dans le but de les vendre, doivent tenir une comptabilité de stock spécifique, destinés à suivre les opérations d'acquisition, de viabilisation et de cessions des terrains concernés.

En effet, ces terrains, destinés à la vente, n'ont pas vocation à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité. Aussi, par délibération en date du 18 octobre 2013, le conseil municipal a décidé la création d'un budget annexe de comptabilité M14 dénommé « Lotissement des Tâles » qui regrouper l'ensemble des opérations relatives à ce lotissement.

Depuis la réforme immobilière de 2010, les opérations d'aménagement des collectivités publiques font partie des activités obligatoirement assujetties à la TVA. A ce titre, les recettes et les dépenses de ce budget sont comptabilisées hors taxes.

Pour l'année 2016, l'opération se poursuit par la réalisation des travaux de viabilisation des terrains destinés à la vente.

Le budget primitif 2016 du budget annexe « lotissement des Tâles » s'élève à 1 474 515 euros et se décompose comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	801 240	801 240
Dont opérations réelles	421 497	123 505
Dont opérations d'ordre	379 743	677 735
INVESTISSEMENT	672 905	672 905
Dont opérations réelles	0	297 992
Dont opérations d'ordre	672 905	374 913
TOTAL	1 474 145	1 474 145
Dont opérations réelles	421 497	421 497
Dont opérations d'ordre	1 052 648	1 052 648

Un budget d'aménagement de zone est soumis à la gestion des stocks de terrains qui se traduit par de nombreux mouvements d'ordre budgétaire rendant difficile la compréhension du document budgétaire.

Dans un souci de clarté, seules les opérations réelles (impliquant des mouvements de trésorerie) seront explicitées ci-dessous :

1) La section de fonctionnement

A) Les recettes réelles :

Chapitres	Article	Désignation	Montant	Observations
70	7015	Ventes de terrains aménagés	66 005,00 €	Produit cession terrain Société Néolia Participation sur travaux ERDF et GRDF
74	7478	Participation autres organismes	57 500,00 €	
TOTAL			123 505,00 €	

B) Les dépenses réelles :

Chapitres	Article	Désignation	Montant	Observations
011	605	Travaux	416 667,00 €	Travaux de viabilisation
011	658	Frais accessoires	30,00 €	Provision régularisation TVA
66	66111	Intérêts d'emprunt	3 500,00 €	Provision intérêts réglés à échéance
66	66112	ICNE	1 300,00 €	Provision Intérêts courus non échus
TOTAL			421 497,00 €	

Les opérations réelles inscrites en section de fonctionnement du budget annexe « Lotissement des Tâles » affiche un déficit de 297 992 € (déficit neutralisé par les opérations d'ordres et comblé par la section d'investissement).

2) La section d'investissement

A) Les recettes réelles d'investissement :

Chapitres	Article	Désignation	Montant	Observations
001 16	001 1641	Résultat 2015 reporté Emprunt	177 327,21 € 120 664,79 €	Excédent d'investissement 2015 Prévision emprunt bancaire
TOTAL			297 992,00 €	

B) Les dépenses réelles d'investissement :

Il n'y a pas de dépenses réelles en section d'investissement.

Les opérations réelles inscrites en section d'investissement du budget annexe « Lotissement des Tâles » dégagent un excédent de 297 992 € (excédent neutralisé par les opérations d'ordres et repris en section de fonctionnement).